



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 15-19 novembre 2021

Distribution: générale	Point X de l'ordre du jour
Date: 29 juin 2021	WFP/EB.2/2021/X-X/X/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Tunisie (2022–2025)

Durée	1 ^{er} janvier 2022-31 décembre 2025
Coût total pour le PAM	11 392 574 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Bien que la faim en Tunisie soit globalement peu répandue, l'accès à une nourriture nutritive se heurte à des obstacles économiques tels que la faiblesse du pouvoir d'achat. La pandémie de maladie à coronavirus a de graves conséquences sur l'économie et sur les moyens d'existence des habitants. En outre, les études montrent que la Tunisie compte parmi les dix pays les plus perturbés par les effets du changement climatique au regard du nombre de personnes touchées et de la baisse du produit intérieur brut. Le pays supporte également le double fardeau de la malnutrition, les carences en micronutriments se conjuguant au surpoids et à l'obésité.

Le PAM fournit une assistance technique et des conseils sur les politiques dans le cadre d'activités de renforcement des capacités aux niveaux du Gouvernement et des communautés. Il entend renforcer le programme national de repas scolaires géré par le Gouvernement pour venir en aide à 260 000 enfants en situation de vulnérabilité (125 000 filles et 135 000 garçons). Le budget national du programme a doublé en 2019 pour atteindre 16 millions de dollars É.-U. par an, le Gouvernement reconnaissant que les repas scolaires constituent un filet de protection sociale susceptible d'améliorer la stabilité et la cohésion sociale, de faciliter l'accès à l'éducation et à la nutrition et de contribuer au développement humain. Le PAM continuera d'aider au renforcement et à l'extension du programme ainsi qu'à la décentralisation et à la diversification

Coordonnatrices responsables:

Mme C. Fleischer
Directrice régionale
Moyen-Orient et Afrique du Nord
Courriel: corinne.fleischer@wfp.org

Mme J. Waite
Responsable par intérim, Bureau du PAM en
Tunisie
Courriel: jane.waite@wfp.org

de sa chaîne d'approvisionnement avec comme objectifs d'améliorer la résilience des communautés et de pérenniser les activités.

Le Gouvernement reconnaît également qu'il est nécessaire de surveiller la situation sur le plan de la sécurité alimentaire dans les régions les plus vulnérables afin de contribuer à élaborer ou à consolider les activités de préparation aux chocs et les interventions en cas de crise. Le PAM fournit une assistance technique pour aider à mettre sur pied un système national de suivi de la sécurité alimentaire qui permette de rendre le régime de protection sociale et les filets de sécurité mis en place à l'échelle nationale plus inclusifs et plus réactifs face aux chocs. Le PAM complétera ses activités régulières de suivi par des évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition tenant compte de la problématique femmes-hommes et des risques de conflit, de façon à appuyer la conception et la mise en œuvre de politiques fondées sur des données factuelles.

La conception du plan stratégique pour la Tunisie repose sur les constatations issues de la mise à jour de 2020 de l'examen stratégique Faim zéro, et concorde avec le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2021-2025) et avec les activités du PAM contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable 1 (pas de pauvreté), 2 (faim "zéro"), 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes), 13 (lutte contre les changements climatiques) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs). L'assistance technique, les conseils sur les politiques, le renforcement des capacités et les initiatives en faveur de la nutrition et des innovations liées aux services publics continuent de faire partie de la démarche que le PAM adopte en tant que catalyseur des changements introduits sous la conduite du Gouvernement. Le plan stratégique de pays cadre avec les réformes en cours du secteur de l'éducation et du régime de protection sociale entreprises par la Tunisie.

Le plan stratégique de pays prévoit que le PAM maintiendra son assistance technique et ses conseils sur les politiques, en s'appuyant sur les partenariats fructueux qu'il a noués avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes nationales et internationales pour obtenir deux effets directs stratégiques:

- Effet direct stratégique 1: D'ici à 2025, les groupes vulnérables sélectionnés dans les zones ciblées bénéficient de meilleures perspectives économiques et leur résilience face aux chocs et aux risques climatiques est renforcée.
- Effet direct stratégique 2: D'ici à 2025, les institutions nationales tunisiennes ciblées disposent de plus de capacités pour mettre en œuvre des programmes de repas scolaires et des programmes de protection sociale inclusifs et réactifs face aux chocs qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Tunisie (2022-2025) (WFP/EB.2/2021/X-X/X), pour un coût total pour le PAM de 11 392 574 dollars.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Fruit de la révolution du jasmin de 2011, la démocratie a bien progressé en Tunisie. En 2014, le pays a adopté une nouvelle constitution et a organisé avec succès des élections législatives et présidentielles. La transition relativement en douceur vers la démocratie et la consolidation constante de celle-ci ont été facilitées par plusieurs facteurs, dont les bons niveaux d'instruction et de développement, une culture bien ancrée de la tolérance et une société civile solide et dynamique. Par ailleurs, les résultats des élections de 2019 ont mis en évidence une fragmentation accrue du paysage politique. La Tunisie a connu 13 gouvernements depuis 2011, et pâtit actuellement de tensions sociales perceptibles et de la lenteur du redressement économique due aux problèmes structurels persistants et à une économie fortement tributaire de sources extérieures de recettes.
2. L'analyse commune de pays menée par les Nations Unies a fait apparaître plusieurs obstacles majeurs à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030: un modèle socioéconomique qui n'est guère inclusif, résilient ni durable et ne produit pas suffisamment d'emplois décents; des mécanismes institutionnels et un cadre législatif qui se heurtent à des difficultés en raison d'une transition démocratique qui n'est pas encore terminée; des systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale auxquels les personnes les plus vulnérables n'ont pas toujours un accès équitable; et une gestion non optimale des ressources naturelles ainsi qu'une faible résilience face au changement climatique et aux chocs.
3. En 2020, la Tunisie se classait au 95^{ème} rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain et au 102^{ème} rang sur 173 pays selon l'indice du capital humain. Le secteur des services est, avec 64 pour cent, celui qui contribue le plus au produit intérieur brut (PIB), l'industrie y contribuant à hauteur de 26 pour cent et l'agriculture de 10 pour cent. L'économie de la Tunisie stagne depuis 2011. En 2015, le taux de croissance annuel du PIB est passé à 1,2 pour cent sous l'effet des attentats qui ont frappé le secteur du tourisme et des grèves qui ont eu lieu dans le secteur des phosphates – qui représentent ensemble 15 pour cent du PIB. Depuis, la croissance économique annuelle de la Tunisie a fluctué entre 1 pour cent et 2,6 pour cent. En 2020, l'économie a subi une contraction sans précédent de 8,8 pour cent.
4. L'aggravation persistante des déséquilibres macroéconomiques et le creusement de la dette publique et de la dette extérieure risquent fort d'accentuer les difficultés que la Tunisie rencontre pour financer durablement son budget. En 2020, la dette brute des administrations publiques et la dette extérieure totale de la Tunisie ont enregistré des records historiques, atteignant 85 pour cent et 109 pour cent du PIB respectivement. La note de crédit à long terme du pays est revue régulièrement à la baisse. D'après le Fonds monétaire international, le ratio dette publique/PIB devrait continuer d'augmenter jusqu'en 2023.
5. En 2019, 44 pour cent de la main-d'œuvre totale travaillait dans l'économie informelle: dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, cette proportion était de 86 pour cent, et dans le secteur de l'agroalimentaire, elle était de 31 pour cent. L'économie informelle emploie 49,5 pour cent de la main-d'œuvre masculine et 32 pour cent de la main-d'œuvre féminine. Les travailleurs du secteur informel sont généralement plus exposés aux chocs économiques que ceux du secteur formel.
6. Le taux de chômage en Tunisie demeure à un haut niveau depuis 30 ans, et s'élève à 15 pour cent en moyenne. Il touche principalement les jeunes (36 pour cent), les diplômés de l'enseignement supérieur (30 pour cent) et les femmes (23 pour cent). Les taux de chômage sont plus élevés en milieu rural et dans les régions du centre-ouest (29 pour cent) et du nord-ouest (26 pour cent) du pays. Le chômage touche deux fois plus les femmes

(22,5 pour cent) que les hommes (12,4 pour cent). La disparité est plus marquée dans les régions de l'intérieur du pays, où le taux de chômage des femmes s'élève à 35 pour cent en moyenne.

7. Compte tenu du contexte socioéconomique de plus en plus difficile, le Gouvernement reconnaît qu'il est nécessaire de surveiller l'état de la sécurité alimentaire dans les régions les plus vulnérables qui ont montré des signes d'insécurité alimentaire¹ afin de contribuer à élaborer et à consolider les activités de préparation aux chocs et d'intervention en cas de crise. En outre, les études montrent que la Tunisie compte parmi les dix pays les plus perturbés par les effets du changement climatique au regard du nombre de personnes touchées et de la baisse du produit intérieur brut².
8. Selon le rapport sur l'écart entre les sexes dans le monde de 2020, la Tunisie est passée du 90^{ème} au 124^{ème} rang dans le classement relatif à l'égalité femmes-hommes depuis 2006. Les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent un obstacle important au développement économique et social et constituent des sources de difficultés et de discrimination pour les femmes et les filles. Les écarts entre les femmes et les hommes sont faibles pour ce qui est du niveau d'instruction et dans les domaines de la santé et de la survie, mais ils sont importants s'agissant de l'émancipation politique et de la participation à la vie économique.
9. Les taux d'abandon scolaire ont été multipliés par cinq ces 25 dernières années, environ 100 000 élèves de moins de 18 ans étant sortis du circuit scolaire chaque année au cours des dix dernières années. Globalement, le taux d'abandon dans le cycle primaire a nettement diminué, et représente aujourd'hui moins de 10 pour cent du nombre total d'abandons, mais en milieu rural, seulement 52,8 pour cent des enfants de 7 à 15 ans possèdent des compétences minimales en lecture, contre 72 pour cent en milieu urbain.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. L'analyse de la constitution tunisienne de 2014 montre que 65 pour cent des priorités qui y sont énoncées concordent avec les objectifs de développement durable (ODD), mais alors que le niveau de concordance est estimé à 91 pour cent pour les ODD relatifs aux "personnes", il n'est que de 31 pour cent pour ceux concernant la planète³. Le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies a demandé une étude axée sur le principe consistant à "ne laisser personne de côté", qui portait sur les personnes les plus vulnérables et les plus fragiles en Tunisie et qui a permis de constater que les femmes et les filles de 15 à 30 ans vivant en milieu rural constituaient le groupe le plus vulnérable. Cependant, faute de données détaillées sur les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes sans abri, les minorités ethniques, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres, les personnes handicapées et les travailleurs du secteur informel, il est difficile de mesurer les changements relatifs à l'exclusion sociale. Le Gouvernement tunisien entreprendra un examen national des ODD en 2021.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

¹ Enquête du PAM fondée sur l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité utilisant la téléphonie mobile, juin 2020, gouvernorats de Kairouan, de Sidi Bouzid, d'El Kef et de Siliana; et enquête sur les systèmes de suivi de la sécurité alimentaire, février 2021, gouvernorats de Kairouan, de Kasserine et de Sidi Bouzid (*rapport en attente de publication*).

² Radhouane, Leila. 2013. *Climate change impacts on North African countries and on some Tunisian economic sectors*. *Journal of Agriculture and Environment for International Development*, vol. 107, n°1, p. 101 à 113.

³ [Analyse commune de pays des Nations Unies](#).

11. *Accès à la nourriture.* La faim est peu répandue en Tunisie: le pays se classe au 23^{ème} rang sur 107 pays selon l'indice de la faim dans le monde 2020. Trois facteurs pourraient toutefois compromettre l'accès d'une grande partie de la population à une alimentation saine et nutritive: une économie stagnante qui a souffert d'une contraction spectaculaire durant la pandémie de la maladie à coronavirus de 2019 (COVID-19); des taux de chômage élevés et des disparités régionales⁴; et une forte dépendance à l'égard des importations de céréales, 60 pour cent des céréales consommées étant importées d'après les estimations. En l'absence de suivi de la sécurité alimentaire, il est difficile de connaître la situation des personnes vulnérables dans ce domaine⁵.
12. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la prévalence de l'insécurité alimentaire grave est de 9 pour cent, ce qui équivaut à 1 million de Tunisiens. Lorsqu'on inclut l'insécurité alimentaire modérée, la prévalence atteint 20 pour cent, soit 2,3 millions de personnes. Les sources de revenu des ménages en situation d'insécurité alimentaire sont notamment les prestations sociales, les emplois agricoles et non agricoles non qualifiés et non réguliers, l'emploi non qualifié régulier ainsi que l'élevage et la production de produits d'origine animale⁶.
13. *Fin de la malnutrition.* Bien que la Tunisie ait fait des progrès considérables dans la lutte contre la malnutrition, des défis persistent, comme le double fardeau de la malnutrition que sont les carences en micronutriments conjuguées au surpoids et à l'obésité. L'anémie ferriprive touche 29 pour cent des enfants de 0 à 59 mois et 31 pour cent des femmes d'après les estimations. L'obésité et le surpoids constituent un problème croissant, 39 pour cent des femmes, 19 pour cent des hommes et 17 pour cent des enfants de moins de 5 ans étant obèses⁷. La malnutrition infantile persiste également: 8,4 pour cent des enfants souffraient d'un retard de croissance en 2018. Outre la situation socioéconomique, des facteurs interdépendants tels que le manque de diversité du régime alimentaire, l'inactivité physique et les mauvaises habitudes alimentaires – notamment une consommation excessive d'aliments à base de blé – expliquent la prévalence du retard de croissance, de l'obésité et du surpoids.
14. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Près de 30 pour cent de la population vit en milieu rural, et l'agriculture représente 44 pour cent de l'emploi rural. Ces dernières années, la part du secteur agricole à l'échelle nationale dans la population active occupée est tombée à 14,5 pour cent, signe du dépeuplement des zones rurales et de la migration vers les villes⁸. Une étude réalisée en 2018 par la FAO indiquait que la baisse de la productivité agricole et l'augmentation du morcellement des terres sont les principales raisons expliquant l'immigration des jeunes et l'exode rural qui se sont produits depuis 2011 dans les gouvernorats de Siliana, de Jendouba et de Médenine⁹. La diversité des régimes fonciers, les méthodes agricoles et la complexité des procédures de prêt, auxquelles s'ajoutent l'instabilité de la production et l'intensification des risques liés au changement climatique, sont les principaux facteurs faisant obstacle au développement du secteur.

⁴ Tunisie, Institut national de la statistique. 2020. [Carte de la pauvreté en Tunisie](#).

⁵ Tous les cinq ans, l'Institut national de la statistique mène une enquête sur le budget de consommation et le niveau de vie des ménages, qui comprend des questions relatives à la sécurité alimentaire. Les données sont extrapolées chaque année pour estimer l'insécurité alimentaire.

⁶ FAO. 2013. *Food security and nutrition in the southern and eastern rim of the Mediterranean basin*.

⁷ Global Nutrition Report. *Tunisia*.

⁸ H.E. Chebbi et al. 2019. [Rapport de synthèse sur l'agriculture en Tunisie](#).

⁹ FAO. 2018. *Rural Migration in Tunisia: Drivers and patterns of rural youth migration and impact on food security and rural livelihoods in Tunisia*.

15. Les femmes représentent 70 pour cent de la main-d'œuvre agricole, mais elles sont payées moins que les hommes et risquent davantage de travailler dans le secteur informel, ce qui freine leur accès au régime de protection sociale¹⁰. Alors que les entreprises familiales représentent 80 pour cent de la production agricole, seulement 35 pour cent d'entre elles sont dirigées par une femme¹¹. Il en résulte que la contribution des femmes à la production agricole et à la sécurité alimentaire des ménages n'apparaît généralement pas dans les données, et que les femmes ont moins accès à des actifs productifs tels que la terre et les intrants agricoles. Il ressort de la base de données de la FAO sur la parité femmes-hommes et le droit à la terre que les agricultrices possèdent 6,4 pour cent des terres agricoles.
16. Les associations d'agriculteurs doivent relever deux défis majeurs:
- *Accès aux marchés*. De par leur statut juridique, les groupements de développement agricole n'ont pas le droit de mener des activités commerciales à des fins lucratives. Ils ne peuvent donc pas financer des activités de commercialisation et de coordination. En outre, les politiques nationales en matière d'achat favorisent les acteurs économiques qui ont les moyens de soumissionner au meilleur prix. Cela peut créer un effet de concentration économique empêchant les petits producteurs, qui se heurtent souvent à des difficultés pour optimiser leurs structures de coûts, d'accéder aux marchés institutionnels. En outre, les retards de paiement des acheteurs publics limitent les capacités d'autofinancement des petits exploitants.
 - *Manque de moyens*. Dans certains cas, les groupements de développement agricole: n'ont pas les moyens de gérer les procédures juridiques et administratives (passation des marchés, fiscalité, procédures d'appel d'offres, certification de la qualité); méconnaissent les pratiques relatives aux méthodes de récolte agroécologiques, à la gestion du stockage, aux dispositifs de transformation alimentaire et à la gestion des pertes après récolte; ne sont pas bien informés au sujet des effets du changement climatique sur les stratégies de production et d'adaptation; et n'ont pas de culture financière.
17. *Systèmes alimentaires durables*. L'application insuffisante de la réglementation et l'utilisation non durable des ressources en terres et en eau érodent actuellement le potentiel économique et écologique du secteur agricole et compromettent la fertilité des rares terres arables - 46 pour cent des cultures sont cultivées sur des sols peu fertiles, tandis que le pays risque de perdre jusqu'à 50 pour cent de ses terres arables à cause de l'érosion et de la désertification d'ici à 2050. En outre, en 2018, l'Institut national de la consommation estimait que le gaspillage alimentaire représentait 5 pour cent des dépenses consacrées à l'alimentation¹².
18. Les études sur le climat montrent que le pays est très exposé au changement climatique et que son économie, sa population et ses écosystèmes sont très vulnérables¹³. On estime que d'ici à 2050, les précipitations reculeront de 10 à 30 pour cent selon les régions, et que

¹⁰ Les femmes travaillant dans le secteur agricole sont payées 50 pour cent de moins que les hommes, et seulement 33 pour cent d'entre elles ont une couverture sociale. Voir www.webmanagercenter.com/2019/11/19/441491/tunisie-pres-de-70-des-travailleuses-agricoles-nont-pas-de-couverture-sociale/. Selon un communiqué de presse d'août 2020 consacré à une enquête menée par l'Agence de démocratie locale de Kairouan, 58 pour cent des travailleuses agricoles sont payées entre 10 et 15 dinars tunisiens par jour et 30 pour cent, moins de 10 dinars par jour. Voir www.tap.info.tn/en/Portal-Society/13024256-58-of-female-farm.

¹¹ Organisation internationale du Travail. 2018. *Women's and Youth Empowerment in Rural Tunisia: An assessment using the Women's Empowerment in Agriculture Index (WEAI)*.

¹² FAO. 2018. *Conférence sur "Le gaspillage alimentaire en Tunisie: enjeux et voies de réduction"*. 13 décembre 2018.

¹³ Tunisie, Ministère des affaires locales et de l'environnement. 2019. *Troisième communication nationale de la Tunisie au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*.

la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes augmenteront. La Tunisie connaît déjà des pénuries d'eau, et les ressources hydriques classiques devraient diminuer de 28 pour cent d'ici à 2030¹⁴. La sécheresse devrait toucher particulièrement les intérêts des cultures céréalières pluviales, la superficie cultivée devant passer d'après les prévisions de 1,5 million d'hectares à 1 million d'hectares environ d'ici à 2030 et le PIB agricole devant enregistrer un recul compris entre 5 pour cent et 10 pour cent¹⁵. Si plusieurs épisodes de sécheresse extrême venaient à se succéder, la superficie de terres utilisées pour les cultures céréalières et l'arboriculture serait réduite respectivement de 200 000 hectares et de 800 000 hectares, tandis que les cheptels diminueraient de 80 pour cent environ dans le centre et dans le sud du fait des pertes de zones de pâturage naturel pauvre¹⁶.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

19. *Renforcement des capacités.* Les priorités stratégiques énoncées dans le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le "plan-cadre de coopération") consistent à appuyer l'élaboration de politiques publiques efficaces qui tiennent compte des risques et donnent les moyens de réduire les inégalités et d'améliorer la résilience de la Tunisie face au changement climatique et aux chocs par le renforcement des capacités nationales et locales, en mettant à profit des partenariats solides noués avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes clés pour éliminer la faim et atteindre les objectifs de développement durable.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

20. Ce ne sont pas des pénuries qui restreignent l'accès à des aliments nutritifs, mais le pouvoir d'achat insuffisant des personnes les plus vulnérables du pays et les habitudes nutritionnelles. Le taux national de pauvreté s'élève à 15 pour cent environ, et on constate de grandes disparités persistantes selon les régions (de 4 pour cent dans le Grand Tunis à 35 pour cent à Kairouan). La pandémie de COVID-19 a de graves conséquences socioéconomiques, et la reprise s'annonce difficile.

21. La Tunisie dispose d'un régime de protection sociale bien développé fondé sur les droits, qui s'appuie sur les cotisations des usagers, est axé sur les soins de santé, l'éducation et les prestations liées à l'emploi, et comprend des mesures d'aide sociale sous forme de transferts de type monétaire (Programme national d'aide aux familles nécessiteuses) et d'un programme donnant accès aux soins de santé gratuitement ou moyennant un prix réduit. Pour autant, de nombreuses lois relatives à la protection sociale couvrent certaines catégories de travailleurs, comme les travailleurs agricoles et les artisans, mais pas d'autres, telles que les travailleurs du secteur informel, les personnes sans abri et les personnes vivant avec le VIH. Le système ne prévoit pas de régime d'indemnisation du chômage, ne comprend pas de composante pour le suivi de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et ne permet pas de s'adapter en cas de choc. De plus, il est statique, et il est donc difficile d'en élargir ou d'en réduire la portée horizontalement, en modifiant le ciblage, ou verticalement, en adaptant les niveaux d'assistance. En outre, le système ne dispose pas de mécanismes de remontée de l'information permettant de signaler les cas d'exclusion et de non-versement des prestations. Le Ministère des affaires sociales et le Ministère de l'éducation utilisent des bases de données différentes pour l'assistance, ce qui empêche de relier les prestations destinées aux ménages vulnérables. Ils utilisent également des

¹⁴ Radhouane, Leila. 2013. *Climate change impacts on North African countries and on some Tunisian economic sectors*. *Journal of Agriculture and Environment for International Development*, vol. 107, n° 1, p. 101 à 113.

¹⁵ Tunisie, Ministère de l'environnement et du développement durable. 2015. *United Nations Framework Convention on Climate Change. Intended Nationally Determined Contribution: Tunisia*.

¹⁶ *Ibid.*

ensembles différents de critères d'inclusion, qui ne concordent ni l'un ni l'autre avec une politique nationale globale de protection sociale.

22. Les résultats préliminaires de l'analyse de la problématique femmes-hommes menée dans le pays par le PAM en 2021 montrent que 33 pour cent seulement des femmes travaillant dans l'agriculture ont une couverture sociale¹⁷. Une petite proportion des femmes rurales, estimée à 10 pour cent, ont accès à des soins de santé gratuits en raison de la nature informelle de leur travail. Ces dernières années, des dispositifs nationaux de soutien en faveur des femmes vivant en milieu rural ont été mis en place. Le Ministère de la femme, de la famille et des personnes âgées a augmenté la part de son budget allouée à l'agriculture, de 5 pour cent à 30 pour cent.
23. Le système de protection sociale n'est pas en phase avec les besoins nutritionnels. Un régime alimentaire nutritif pour un ménage type coûte 45 pour cent de plus que l'allocation mensuelle¹⁸, qui représente 45 pour cent du salaire minimum plus 3,5 dollars par enfant (pour trois enfants au maximum). Les subventions alimentaires permettent aux personnes vulnérables d'accéder plus facilement aux aliments de base, mais elles sont de plus en plus considérées comme insuffisantes et mal ciblées, une proportion non négligeable de ces subventions bénéficiant aux personnes ayant des revenus moyens à élevés¹⁹. Ces subventions faussent en outre la compétitivité d'autres aliments comme les fruits et les légumes, ce qui accentue la dépendance à l'égard d'une alimentation moins chère à base de céréales.
24. L'examen stratégique Faim zéro réalisé en 2020 a permis de mettre en évidence les problèmes suivants:
 - La Tunisie dépend fortement des importations pour sa consommation intérieure. En 2018, les importations de produits alimentaires représentaient 9 pour cent des importations totales (les céréales comptaient pour 52 pour cent des importations de produits alimentaires)²⁰.
 - Le secteur agricole pâtit de problèmes organisationnels et structurels. La plupart des infrastructures hydrauliques sont anciennes, le taux moyen de perte en eau s'élevant à 30 pour cent. La majeure partie des agriculteurs sont âgés et n'ont pas de couverture sociale.
 - Bien que le taux de pauvreté ait reculé, passant de 25 pour cent en 2000 à 15 pour cent en 2015, les régimes alimentaires ont changé, ce qui s'est traduit par une forte diminution de la valeur calorique des apports nutritifs, de 82 kilocalories par jour en 2011 à 24 kilocalories par jour en 2015. Ce changement a provoqué une augmentation de la malnutrition (obésité, diabète et anémie), qui a touché les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes pauvres, surtout dans les zones rurales.
 - Des lacunes importantes ont été relevées dans les politiques; il serait notamment nécessaire d'élaborer une stratégie nationale multisectorielle pour une nutrition saine; de réduire les niveaux élevés de gaspillage alimentaire au moyen d'une action concertée faisant intervenir toutes les parties prenantes; et de soutenir l'entrepreneuriat agricole, en particulier par la restructuration du système de formation professionnelle et des services de vulgarisation.

¹⁷ Internet Management Group S.A. 2019. [Tunisie: Près de 70% des travailleuses agricoles n'ont pas de couverture sociale.](#)

¹⁸ PAM. 2021. *Fill the Nutrient Gap Analysis*. (À paraître).

¹⁹ Organisation internationale du Travail. 2020. [Tunisia Social Protection Profile](#).

²⁰ FAO. [Système mondial d'information et d'alerte rapide](#).

25. L'examen stratégique Faim zéro a fait ressortir que les repas scolaires constituent un élément essentiel du régime national de protection sociale, et peuvent servir à assurer l'accès des personnes les plus vulnérables à la nourriture et à promouvoir la résilience des communautés et l'émancipation économique des femmes au moyen d'un dispositif utilisant la production locale. La Tunisie ne dispose cependant toujours pas des moyens lui permettant de mettre en œuvre le programme de manière adéquate. À l'origine, le programme était géré par l'intermédiaire de l'Association de développement des écoles primaires²¹ et visait à venir en aide uniquement aux enfants vulnérables, mais les écoles utilisaient des aliments dont la qualité était de moins en moins bonne pour pouvoir nourrir tous les élèves. Les fonds étaient versés deux fois par an, ce qui amenait les établissements à passer des accords informels avec les commerçants pour acheter les denrées à crédit. L'Office des œuvres scolaires, créé en 2017 pour améliorer la qualité de l'alimentation scolaire, a repris en mains le programme en 2019. Les fonds sont désormais envoyés à des responsables régionaux qui centralisent les achats en fonction des besoins des écoles dans le cadre d'un processus d'appel d'offres concurrentiel, mais les capacités sont limitées, ce qui entraîne des retards et une gestion incohérente du programme.
26. La réduction des risques de catastrophe devient un sujet important pour le Gouvernement, mais les complexités inhérentes aux différents risques aboutissent à un éparpillement de la gouvernance et de la coordination entre plusieurs entités publiques (Ministères de l'intérieur, de l'environnement et de l'agriculture), et entraîne une dilution des initiatives globales d'intervention d'urgence et de réduction des risques de catastrophe. En outre, la Tunisie ne dispose pas d'un cadre directif et juridique unifié et global pour la gestion des catastrophes et des risques liés au climat, ce qui conduit à une fragmentation institutionnelle et à des problèmes de coordination de l'action publique. Le cadre législatif actuel relatif à la réduction des risques de catastrophe porte essentiellement sur la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise²².

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

27. Une évaluation décentralisée de 2019 a conclu que le PAM était un acteur essentiel de la mise en œuvre du programme national de repas scolaires, qui aidait à renforcer les cadres juridiques, expérimentait de nouveaux modèles en suivant une approche multidimensionnelle et s'employait à améliorer la gouvernance, à établir des liens avec la production locale et à rechercher des possibilités de revenu pour les femmes rurales. Les évaluateurs ont constaté que si de nets progrès avaient été accomplis dans la plupart des zones d'intervention, cela ne s'était toutefois pas encore traduit par des améliorations tangibles de la gestion de l'alimentation scolaire et de la qualité des repas. Le manque de ressources jusqu'en 2018 a limité la mise en œuvre des projets pilotes, et certains axes du programme, tels que les achats locaux et la participation des communautés, avaient besoin d'être renforcés. Le Ministère de l'éducation a l'intention de participer à la prochaine évaluation décentralisée, prévue en 2023.
28. Des ministères clés ont sollicité l'appui technique du PAM: le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique envisage de reproduire le modèle de cuisine centrale dans l'ensemble des universités, et le Ministère de la santé a demandé au PAM de coordonner l'analyse visant à combler le déficit en nutriments et de soutenir l'élaboration

²¹ 120 jours d'alimentation par an, moyennant un budget de 0,25 dollar environ par élève et par jour.

²² Banque mondiale. 2020. *Tunisia Integrated Disaster Resilience Program: Program Information Documents (PID)*.

- d'une nouvelle stratégie nationale de nutrition, à laquelle plusieurs enquêtes en cours²³ contribueront en 2021. L'évaluation en cours de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des femmes rurales dans les organisations communautaires et de développement agricole servira à élaborer la deuxième phase de la stratégie nationale et du plan d'action pour l'émancipation économique et sociale des femmes (2020-2025). Le PAM est membre du comité directeur chargé de l'élaboration de la deuxième phase.
29. Le PAM fournit actuellement des conseils techniques pour renforcer les capacités nationales en matière de préparation aux catastrophes. Depuis décembre 2017, il aide le Ministère de l'environnement et l'Office national de la protection civile à mettre en œuvre le Partenariat mondial pour la préparation aux catastrophes. Une déclaration conjointe a été publiée en janvier 2020, et un mémorandum d'accord a été signé avec un programme opérationnel conjoint en juin 2020. Le PAM fournira un appui technique afin d'aider à élaborer un plan d'action pour le renforcement des capacités d'alerte rapide et d'intervention en cas de catastrophes naturelles, qui sera mis en service en 2021.
 30. Le PAM suit actuellement une approche à trois niveaux en collaboration avec l'Organisation arabe pour le développement agricole et le Ministère de l'agriculture en vue d'augmenter les moyens dont disposent les institutions nationales et locales pour mener des activités participatives de planification, de conception et de mise en œuvre²⁴. Le PAM a actualisé son évaluation de la capacité logistique²⁵, un élément essentiel de son plan de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.
 31. En 2020, le PAM a renforcé l'appui qu'il apporte à la riposte du Gouvernement pour lutter contre la COVID-19, en élargissant sa base de partenaires et en augmentant ses contributions en faveur d'autres filets de sécurité. Le PAM est membre du comité national de lutte contre le coronavirus mis en place par le Ministère de l'agriculture²⁶. Par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale pluripartenaires des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, le PAM a fourni des transferts de type monétaire aux ménages vulnérables touchés par la fermeture des écoles. Cette initiative a mis en évidence des incohérences dans les données sur la vulnérabilité entre les Ministères de l'éducation, des affaires sociales et de l'agriculture, et le PAM a aidé à concevoir une base de données globale concernant les enfants scolarisés dans le cycle primaire, qui doit être harmonisée avec la base de données centrale du Ministère des affaires sociales.
 32. Ces activités ont amené le Gouvernement à reconnaître qu'il était nécessaire d'adapter des filets de sécurité réactifs face aux chocs aux besoins des personnes les plus vulnérables en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le PAM collabore avec le Ministère de l'agriculture par l'intermédiaire de l'Observatoire national de l'agriculture, de l'Institut national de la statistique et d'autres partenaires pour mettre sur pied un système national

²³ Enquête nutritionnelle sur les habitudes alimentaires et les carences en micronutriments menée en collaboration avec l'Institut national de nutrition et de technologie alimentaire et le Fonds international de développement agricole; évaluation du coût du régime alimentaire et analyse visant à combler le déficit en nutriment.

²⁴ L'approche à trois niveaux comprend trois processus menés à trois niveaux différents: une analyse intégrée du contexte au niveau national, qui est la phase finale; une programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence au niveau infranational; et une planification communautaire participative au niveau local, qui débutera en juin 2021.

²⁵ Voir <https://dlca.logcluster.org/display/public/DLCA/Tunisia>.

²⁶ Le PAM a mené une analyse et une cartographie de la vulnérabilité utilisant la téléphonie mobile dans les trois gouvernorats les plus fragiles (ceux présentant les taux de pauvreté les plus élevés) et dans le gouvernorat de Siliana (où le PAM, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole et le Ministère de l'agriculture, œuvre en faveur du développement agricole local) afin d'évaluer l'état de la sécurité alimentaire des personnes les plus vulnérables et d'éclairer les initiatives du Gouvernement. L'enquête a montré que 50 pour cent des ménages interrogés dans les zones ciblées des gouvernorats de Kairouan et de Kef recouraient à des stratégies de survie préjudiciables faute de ressources leur permettant de subvenir à leurs besoins essentiels.

de suivi de la sécurité alimentaire permanent. Des projets pilotes ont été entrepris dans trois gouvernorats en février 2021.

33. En 2021, le PAM et le Ministère des affaires sociales examineront la possibilité de distribuer des "compléments" sociaux aux ménages vulnérables dans le cadre du Programme national d'aide aux familles nécessiteuses dans les gouvernorats connaissant des taux de pauvreté élevés qui ont été touchés par des chocs économiques et d'autres chocs et où les enquêtes sur la sécurité alimentaire montrent une consommation alimentaire insuffisante. Le projet pilote permettra au Gouvernement d'expérimenter des moyens d'introduire une souplesse verticale dans les transferts sociaux pour assurer une assistance à l'échelle requise. Des décisions relatives à la faisabilité, au bien-fondé, aux choix des modalités, à l'efficacité, aux préférences des bénéficiaires, à la valeur des transferts, aux capacités des commerçants et à l'analyse des risques seront prises en concertation avec toutes les parties prenantes concernées.
34. *Réorientation stratégique.* Outre la fourniture d'un appui en continu sous la forme d'une assistance technique, de la diffusion de meilleures pratiques et de conseils dans les domaines des technologies et du numérique de façon à développer et à étendre le programme national de repas scolaires et à appuyer l'élaboration de politiques inclusives tenant compte de la nutrition et de la problématique femmes-hommes, le PAM accordera une attention particulière à la chaîne d'approvisionnement des cantines scolaires, en renforçant les processus d'achat, principalement au moyen de la numérisation des données et de la promotion de l'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le PAM mènera également des activités de renforcement de capacités en faveur des associations de petits exploitants agricoles, en particulier des associations de femmes rurales, afin d'améliorer la qualité, la viabilité et l'impact de l'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'accroître la résilience des communautés vivant à proximité des écoles. Une attention particulière sera prêtée à l'inclusion des jeunes sans emploi dans le programme, et le PAM plaidera en faveur d'une plus grande prise en compte des personnes handicapées, qui sont particulièrement exposées au risque d'être laissées de côté, et du renforcement de la collaboration avec leurs organisations respectives.
35. Le PAM continuera d'aider le Gouvernement à lutter contre la pandémie de COVID-19 et redoublera d'efforts pour renforcer la préparation aux risques de catastrophe et l'intervention en cas de chocs aux niveaux national et local. En partenariat avec les Ministères de l'agriculture et des affaires sociales, le PAM appuiera les projets pilotes relatifs à la gestion des données et la mise en place du système national de suivi de la sécurité alimentaire, de manière à recueillir en temps voulu des éclairages et de solides données factuelles pour renforcer l'adaptabilité, la réactivité face aux chocs et la souplesse du régime de protection sociale grâce à une meilleure compréhension de l'évolution des vulnérabilités.
36. En application de son plan d'action pour la Tunisie concernant la problématique femmes-hommes (2020), le PAM intégrera la question de l'égalité femmes-hommes dans toutes ses activités. L'approche multidimensionnelle adoptée en matière de repas scolaire veille à prendre systématiquement en compte la problématique femmes-hommes et à s'assurer que les programmes aient un effet "transformateur" sur les relations entre les femmes et les hommes. Le PAM encouragera la création de possibilités de génération de revenus en soutenant l'inclusion d'organisations communautaires dirigées par des femmes dans le programme. Le PAM collabore étroitement avec les Ministères de la femme, de l'agriculture et de la santé, et continuera de plaider en faveur d'une stratégie nationale de nutrition pour lutter contre le double fardeau de la malnutrition qui touche plus durement les femmes que les hommes. Le PAM continuera d'appuyer les études relatives à la problématique femmes-hommes et à la nutrition pour contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques fondées sur des données factuelles.

2.2 Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

37. Le plan stratégique de pays (PSP) est conçu en tenant compte du plan-cadre de coopération pour 2021-2025, qui harmonise les activités des organismes des Nations Unies avec les priorités nationales dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 et de la réalisation des objectifs énoncés dans celui-ci. Le PSP offre donc un appui dans des domaines stratégiques considérés comme prioritaires par le Gouvernement. L'objectif à long terme du plan-cadre de coopération est de "bâtir la confiance pour renforcer la cohésion sociale et l'équité". Pour que le PSP réponde aux besoins répertoriés en matière d'égalité femmes-hommes et d'avancement des femmes, ses auteurs s'appuient sur une analyse contextuelle par sexe et par âge fondée sur le principe consistant à ne laisser personne de côté.
38. Le PAM contribue à l'obtention des effets 1, 3 et 4 mentionnés dans le plan-cadre de coopération et codirige les activités menées en vue de la réalisation des effets 3 et 4 en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la FAO.
- *Effet 1*: Les institutions, menant des politiques publiques performantes et tenant compte des risques en partenariat avec les acteurs économiques et sociaux, mettent les ressources du pays au service d'un développement socioéconomique inclusif, durable, résilient et générateur d'emplois décents, particulièrement pour les plus vulnérables²⁷.
 - *Effet 3*: En 2025, les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale sont résilients et assurent un accès équitable et des services de qualité, particulièrement pour les plus vulnérables, et un engagement effectif de la population.
 - *Effet 4*: En 2025, l'ensemble des acteurs engagés assurent une gestion équitable, transparente et durable des ressources naturelles, des écosystèmes et territoires, en améliorent la résilience/l'adaptation ainsi que celle des populations, notamment les plus vulnérables, face aux crises et aux risques climatiques.
39. En plus de contribuer à la réalisation des ODD 2 et 17, les programmes du PAM renforceront les moyens dont la Tunisie dispose pour atteindre l'ODD 1 (pas de pauvreté), 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes) et 13 (lutte contre les changements climatiques). Conformément aux objectifs plus larges de son Résultat stratégique 5, le PAM favorisera la création de partenariats responsables et comptables de leurs actes afin de consolider les capacités nationales, d'assurer la cohérence des politiques et des activités, d'encourager un grand nombre d'intervenants à participer à la mise en œuvre des ODD et de promouvoir l'innovation pour contribuer à la réalisation de tous les ODD.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

40. Le PSP s'appuie sur les partenariats et les programmes en cours et sur les discussions menées régulièrement avec les organismes du système des Nations Unies, les ministères et diverses organisations, notamment des universités et des organisations de la société civile. Le bureau de pays a organisé des consultations internes et externes, regroupé des données et des analyses pertinentes en vue de guider le travail de hiérarchisation des priorités et présenté un projet de "ligne de visée" aux donateurs. Le PAM continue de se concentrer sur l'assistance technique et sur son rôle en tant que catalyseur des changements introduits sous la conduite du Gouvernement. Les mémorandums d'accord

²⁷ Le plan-cadre de coopération, dont la version originale est en français, est disponible à l'adresse <https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-11/Tunisia-UNSDCF-2021-2025.pdf>.

et les plans d'action signés avec diverses parties prenantes seront maintenus. Le PAM collabore avec des organisations communautaires rurales, des écoles rurales ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et des organisations à but non lucratif qui œuvrent en faveur de la prise en compte systématique de l'égalité femmes-hommes et de l'inclusion de groupes vulnérables tels que les personnes handicapées et les personnes vivant avec le VIH. Le PAM encourage aussi une participation plus large du secteur privé à ses programmes et organise des réunions trimestrielles avec tous les partenaires actuels et potentiels, y compris le secteur privé, à des fins d'information et de coordination.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

41. Le PSP repose sur la théorie du changement énoncée dans le plan-cadre de coopération et vise principalement à renforcer les capacités du Gouvernement dans deux grands domaines:
 - améliorer la qualité et la viabilité du programme national de repas scolaires en apportant une assistance technique et des conseils sur les politiques au Ministère de l'éducation et à l'Office des œuvres scolaires; et
 - prévenir le changement climatique et les chocs, en atténuer les effets et y faire face au moyen d'une assistance technique, de données améliorées et de modalités de transfert expérimentales.
42. En collaboration avec l'Institut national de nutrition et de technologie alimentaire et de certains ministères, le PAM cherchera à diversifier l'alimentation pour s'attaquer au double fardeau de la malnutrition, améliorer la disponibilité et la qualité des données sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et promouvoir l'intégration des concepts et des cadres qui favorisent la nutrition, la sécurité alimentaire et la réactivité face aux chocs dans le régime de protection sociale, en s'assurant que toutes les données sont ventilées par sexe et par âge et que la problématique femmes-hommes est prise en compte dans l'ensemble des initiatives relatives aux programmes, aux politiques et au renforcement des capacités.
43. Le PSP vise à pérenniser les systèmes alimentaires. Le PAM s'emploiera: à appuyer l'examen du processus d'achat utilisé dans le cadre du programme national de repas scolaires et à renforcer les capacités dont disposent les organisations de petits exploitants pour approvisionner les écoles, en favorisant les liens entre les agriculteurs et les marchés institutionnels au moyen de formations, d'initiatives de numérisation et d'activités de sensibilisation; à promouvoir l'agroécologie et l'agriculture biologique; à accroître les capacités d'autofinancement en acheminant des ressources financières et en favorisant les relations avec des établissements financiers locaux; et à fournir du matériel pédagogique qui encourage l'adoption de meilleures pratiques dans les domaines de l'agriculture durable, de la nutrition et de la consommation à l'aide d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: D'ici à 2025, les groupes vulnérables sélectionnés dans les zones ciblées bénéficient de meilleures perspectives économiques et leur résilience face aux chocs et aux risques climatiques est renforcée

44. Cet effet direct stratégique est axé sur l'amélioration de la résilience des communautés rurales grâce à l'établissement de liens avec la production agricole locale et la création de possibilités de revenu pour les femmes rurales. Conformément à la stratégie du PAM en matière d'alimentation scolaire pour 2020-2030, le PSP renforcera l'appui apporté aux efforts déployés par le Gouvernement pour décentraliser les achats dans le cadre du

programme national de repas scolaires et développer la composante approvisionnement du modèle, en associant des groupements de développement agricole gérés par des femmes rurales et en nouant des relations avec des sociétés mutuelles de services agricoles pour qu'ils vendent leurs produits directement aux écoles. Le PAM continuera de soutenir les initiatives destinées à numériser durablement la chaîne d'approvisionnement utilisée lors des activités d'alimentation scolaire, en la rendant plus transparente grâce à l'utilisation de solutions numériques innovantes qui relient les petits exploitants aux cantines scolaires par l'intermédiaire d'un réseau de transporteurs privés, de façon à assurer une livraison stable, abordable et en temps voulu de produits alimentaires variés de qualité dans le cadre de procédures claires.

45. Le PAM s'efforcera notamment d'inclure les femmes rurales dans ses activités de renforcement de la résilience et d'appui aux petits exploitants. Le Ministère de la femme, de la famille et des personnes âgées a élaboré des plans afin d'encourager l'intégration des travailleuses agricoles dans les groupements de développement agricole et les sociétés mutuelles de services agricoles pour veiller à ce que les femmes soient employées de manière formelle. Le PAM favorise les relations des sociétés mutuelles de services agricoles et des groupements de développement agricole gérés par des femmes avec le marché de l'alimentation scolaire et d'autres marchés, de façon à ouvrir des débouchés économiques à ces organisations. Le PAM mène actuellement une évaluation de référence de la sécurité alimentaire et des stratégies de survie des femmes rurales composant les groupements de développement agricole qui servira de base à une analyse globale de la problématique femmes-hommes.

Domaine d'action privilégié

46. Cet effet direct est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

47. Cet effet direct stratégique contribue à l'effet 4 du plan-cadre de coopération et concorde avec la stratégie nationale pour la promotion de la femme rurale, la stratégie du programme national de repas scolaires et l'action de décentralisation menée par le Gouvernement. Il est étroitement lié à l'effet direct stratégique 2, qui comprend l'assistance technique fournie à l'Office des œuvres scolaires et l'amélioration de la prévention des risques de catastrophe. Il contribue en outre à la réalisation des ODD 1 (pas de pauvreté), 2 (faim "zéro"), 4 (éducation de qualité), 5 (égalité des sexes) et 13 (lutte contre les changements climatiques).

Produits escomptés

48. Les produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 1:
- *Produit 1*: Les petits exploitants agricoles, les femmes rurales et les jeunes sans emploi accèdent plus facilement au marché de l'alimentation scolaire et à d'autres marchés, ce qui contribue à la pérennisation et à l'efficacité des systèmes alimentaires.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance technique aux petits exploitants agricoles

49. Cette activité vise à faire de l'alimentation scolaire utilisant la production locale un marché institutionnel pour les produits locaux, tout en cherchant à atteindre des objectifs d'amélioration de la nutrition et de l'environnement en renforçant les capacités dans les domaines de l'agroécologie, de la production biologique et de la durabilité environnementale. Le marché de l'alimentation scolaire utilisant la production locale peut aider à réduire l'instabilité des prix, en permettant de mieux planifier et d'investir à plus long terme, surtout lorsque les programmes sont mis en œuvre à grande échelle et intégrés dans des stratégies nationales. L'activité vise également à promouvoir des

aliments sains auprès des écoliers et de leur famille ainsi qu'auprès des petits exploitants. Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements seront menées pour sensibiliser les groupes ciblés au sujet de la production agricole durable et des meilleures pratiques en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Le PAM envisage de mener une analyse de la chaîne de valeur si nécessaire pour évaluer les éventuels goulets d'étranglement, les carences et les déséquilibres entre l'offre et la demande ainsi que la façon dont les décisions de fixation des prix se répercutent sur les petits exploitants ciblés.

50. Des évaluations seront menées sur divers aspects: potentiel des marchés locaux et besoins des écoles; systèmes alimentaires, infrastructures de stockage et réseaux de distribution existants; valeur et composition des achats locaux; capacités des agriculteurs et compétitivité de leurs produits; et moyens dont les autorités régionales et locales disposent pour mettre en œuvre des mécanismes d'achat efficaces qui portent sur les achats locaux.
51. Cette composante s'appuie sur les efforts que le PAM déploie actuellement pour renforcer les coopératives agricoles dans le cadre de projets pilotes qui pourront être reproduits à l'échelle nationale. Les activités de renforcement des capacités concerneront notamment les sujets suivants: réduction des pertes après récolte; amélioration du stockage, du transport et de la gestion des produits alimentaires; réduction du gaspillage alimentaire; amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et du contrôle de la qualité des produits alimentaires; numérisation du système d'approvisionnement; et formation dans les domaines du microcrédit, des groupements d'épargne et de l'assurance.
52. Les agricultrices et les jeunes sans emploi ciblés bénéficieront d'un renforcement de leurs aptitudes techniques et de leurs compétences monnayables pour améliorer les revenus qu'ils tirent de l'agriculture et leurs moyens d'existence. La collaboration avec les services publics de vulgarisation agricole permettra d'assurer la pérennité des résultats des programmes à moyen terme. Toutes les activités sont conçues pour renforcer les capacités d'adaptation aux chocs et d'absorption des chocs.
53. Le PAM améliorera la participation des associations de petits producteurs et des petits transporteurs en fournissant un appui direct qui leur permettra d'investir dans des produits de qualité et l'établissement de relations contractuelles durables avec le programme national de repas scolaires et d'autres marchés. Des subventions seront versées pour répondre aux besoins de 12 organisations professionnelles de petits producteurs et faciliter l'accès des producteurs au marché local. Parmi les activités remplissant les conditions requises, on peut citer l'accès à des conseils juridiques (avocats fiscalistes, par exemple) et le financement des frais administratifs d'enregistrement, le développement des capacités, l'achat de matériel de base et la commercialisation des produits. L'Écosystème du dernier kilomètre (*Last Mile Ecosystem*), un système numérique créé par le PAM qui relie les agriculteurs au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, est en cours d'expérimentation. Le PAM investira dans le perfectionnement des compétences techniques et des connaissances relatives aux services financiers numériques que possèdent les agriculteurs et dans le renforcement de l'accès de ces derniers aux technologies et aux ressources leur permettant de s'adapter au changement climatique.

Partenariats

54. Le PAM collabore avec les Ministères de l'agriculture, de l'éducation et de la femme et d'autres parties prenantes pour mettre en place des dispositifs de travail en réseau et des regroupements entre organisations (groupements de développement agricole, y compris pour les femmes rurales, et sociétés mutuelles de services agricoles) et relier ces organisations à l'Office des œuvres scolaires et au programme national de repas scolaires.

Les commissions régionales de développement agricole apportent leur contribution en proposant des activités de renforcement des capacités axées sur des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Hypothèses

55. Le PAM sera en position de contribuer efficacement à la réalisation de cet effet direct stratégique à condition que le Gouvernement maintienne ses priorités actuelles et que les zones demeurent accessibles. La réussite de son action dépendra également du succès des initiatives menées au titre de l'effet direct stratégique 2 concernant le renforcement des capacités dont le Gouvernement dispose pour décentraliser davantage le processus d'achat.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

56. Une fois que les achats locaux auront été institutionnalisés et que les organisations ciblées auront acquis les capacités et l'expérience leur permettant d'approvisionner le programme national de repas scolaires dans les zones ciblées, le PAM diffusera le modèle et encouragera d'autres organisations à le reproduire. Le contexte socioéconomique influera sur la durée du soutien nécessaire, mais le bureau de pays entend mener à bien cette activité d'ici à la fin de 2025.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2025, les institutions nationales tunisiennes ciblées disposent de plus de capacités pour mettre en œuvre des programmes de repas scolaires et des programmes de protection sociale inclusifs et réactifs face aux chocs qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition

57. L'effet direct stratégique 2 est axé sur l'appui apporté au Gouvernement pour l'aider à renforcer et à étendre les modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'autres dispositifs nationaux de protection sociale. Par ses conseils sur les politiques et son assistance technique, le PAM aidera le Ministère de l'éducation à numériser les données relatives à l'alimentation scolaire utilisant la production locale et à concevoir un système complet de suivi et d'évaluation permettant d'analyser l'efficience et l'efficacité de ces activités. Le PAM continuera d'appuyer le partage d'expériences et d'enseignements dans la région en favorisant la coopération Sud-Sud.
58. L'analyse des données et des évaluations spécifiques relatives à la sécurité sanitaire et à la nutrition permettront de concevoir des politiques tenant compte de la nutrition et de la problématique femmes-hommes fondées sur des données factuelles, ce qui contribuera à renforcer les programmes publics de filets de sécurité. Le PAM cherchera à s'attaquer à la prévalence du double fardeau de la malnutrition en apportant son concours aux programmes nationaux à dimension nutritionnelle et en encourageant les comportements propices à une alimentation plus saine.
59. Le PAM continuera de renforcer les capacités du Gouvernement en matière de préparation aux chocs et d'intervention en cas de crise en fournissant une assistance technique, notamment en mettant sur pied un système national de suivi de la sécurité alimentaire et en utilisant son approche à trois niveaux. Le PAM inclut un niveau limité de transferts directs de type monétaire dans le PSP afin d'expérimenter divers modèles permettant d'assouplir les dispositifs de protection sociale qui améliorent l'intervention en cas de crise.

Domaine d'action privilégié

60. Cet effet direct stratégique est axé sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire.

Harmonisation avec les priorités nationales

61. L'effet direct stratégique 2 contribue aux effets 1 et 3 du plan-cadre de coopération et concorde avec la stratégie du programme national de repas scolaires et les décrets pris au titre de la loi relative à l'économie sociale et solidaire en vue de la mise en œuvre de la loi de 2019 régissant le programme de quiétude sociale El Amen. Le Gouvernement regroupe plusieurs initiatives de renforcement de la gestion des risques liés aux catastrophes et au climat au sein d'un programme national en faveur de la résilience face aux catastrophes et au changement climatique. Cet effet direct stratégique contribue aux ODD 1 (pas de pauvreté), 4 (éducation de qualité) et 5 (égalité entre les sexes).

Produits escomptés

62. Les produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 2:

- *Produit 2.* Les écolières et les écoliers ainsi que les groupes de populations vulnérables bénéficient des améliorations fondées sur des données factuelles apportées aux filets de protection sociale, qui contribuent à l'élaboration de politiques et de programmes nationaux plus susceptibles d'avoir un effet transformateur sur la nutrition et les relations femmes-hommes.
- *Produit 3.* Les personnes vulnérables ciblées bénéficient des capacités renforcées dont disposent les institutions nationales pour prévenir le changement climatique et les chocs, en atténuer les effets et y faire face.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir une assistance technique aux institutions nationales au moyen d'innovations, de données améliorées, de modalités de transfert expérimentales et de la coopération Sud-Sud

63. Le PAM entend faire de l'expérience de la Tunisie une référence pour la région et continuera d'encourager l'échange d'expériences dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Il continuera d'aider l'Office des œuvres scolaires à renforcer et à étendre le programme national de repas scolaires et appuiera la conception et la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de contractualisation facilitant les achats locaux et favorisant l'intégration des petits exploitants agricoles dans le programme. Le PAM encouragera les partenariats au sein des secteurs public et privé et de la société civile en mettant sur pied des comités directeurs régionaux. Plus précisément, le PAM: fournira une assistance technique pour la conception et la mise en œuvre de nouveaux processus numérisés, transparents et efficaces, en mettant l'accent sur l'obligation redditionnelle et la rationalisation des dépenses; aidera l'Office des œuvres scolaires à élaborer et à appliquer des mécanismes de contractualisation facilitant les achats locaux et favorisant l'intégration des petits exploitants dans le programme national de repas scolaires; rédigera des projets de cadres de référence pour tous les processus relatifs à l'alimentation scolaire; soutiendra l'extension du programme à de nouvelles écoles au moyen d'une analyse du ciblage et d'études de faisabilité, de la formation du personnel et de campagnes de sensibilisation; et concevra un système complet de suivi et d'évaluation permettant d'analyser et de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme national de repas scolaires. Le PAM adaptera sa collaboration et adoptera des approches différentes selon que les écoles se trouvent en milieu rural ou urbain.

64. Mettant à profit son savoir-faire technique d'envergure mondiale, le PAM mènera des analyses spécifiques portant sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la problématique femmes-hommes pour contribuer à l'élaboration des lois, des politiques et des stratégies des programmes. Le PAM appuiera l'examen du cadre de protection sociale de façon à mettre l'accent sur la sécurité alimentaire et la nutrition et à renforcer la réactivité face aux chocs, et aidera le Gouvernement à mettre en place un système national de suivi de la sécurité alimentaire et à expérimenter l'utilisation des transferts de type monétaire pour

parvenir à une protection sociale plus inclusive, plus réactive face aux chocs et plus souple. Le PAM apportera son appui aux communautés en situation d'insécurité alimentaire exposées aux aléas naturels en renforçant leurs capacités de réduction et de gestion des risques de catastrophe. Il fera fond sur sa collaboration précédente avec le Gouvernement, en mettant l'accent sur les liens entre l'alerte rapide, l'action immédiate et le financement, afin d'influer sur l'élaboration des politiques. En collaboration avec des organismes publics et des entités des Nations Unies, le PAM entreprendra une analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et une cartographie des zones de moyens d'existence qui serviront à concevoir et à mettre en œuvre de dispositifs de lutte contre la faim appropriés et efficaces et communiquer en temps voulu aux décideurs et à la communauté des donateurs des informations pertinentes sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages se trouvant dans une situation "normale" pour toute la période couverte par le PSP.

Partenariats

65. Le bureau du PAM en Tunisie travaillera en coordination: avec le Ministère de l'éducation par l'entremise de l'Office des œuvres scolaires; avec le Ministère de l'agriculture, qui aide à établir un lien entre le programme national de repas scolaires et les petits exploitants; avec les Ministères de la santé et de la femme sur la sensibilisation à la nutrition et à la problématique femmes-hommes; avec le Ministère des affaires sociales au sujet d'un régime de protection sociale réactif face aux chocs et de l'expérimentation de compléments sous la forme de transferts de type monétaire; avec le Ministère de l'environnement en matière de réduction des risques de catastrophe; et avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour la gestion du gaspillage alimentaire et la politique nationale de restauration universitaire.
66. Le PAM est également membre du comité national de lutte contre le coronavirus mis en place par le Ministère de l'agriculture, au sein duquel il contribue à l'analyse des conséquences de la pandémie sur la sécurité alimentaire et recommande des mesures d'atténuation à court terme.

Hypothèses

67. Le PAM sera en position de contribuer efficacement à la réalisation de cet effet direct stratégique à condition que le Gouvernement maintienne ses priorités actuelles et que les zones demeurent accessibles.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

68. Compte tenu de la situation socioéconomique et politique actuelle dans le pays, qui a été aggravée par la pandémie de COVID-19, le PAM prévoit de maintenir son aide en faveur de la Tunisie à l'issue du PSP en cours. Pour que le PAM se retire du PSP, il faudra remédier aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux vulnérabilités liées à l'âge qui auront été relevées au cours de la mise en œuvre.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

69. Les enfants sont la priorité première des activités du PAM en Tunisie. Sur le million d'enfants scolarisés en primaire dans le pays, 260 000 se trouvent dans une situation de vulnérabilité (26 pour cent) et bénéficient du programme d'alimentation scolaire. Le PAM renforcera les capacités des écoles en fournissant des repas chauds pour 52 000 enfants (qui seront des bénéficiaires indirects du PSP et représenteront 20 pour cent des enfants bénéficiant de repas scolaires). Le programme est entièrement financé par le Gouvernement, lequel a autorisé des femmes rurales à accéder à des terres pour cultiver des potagers dans les écoles à l'appui des activités d'alimentation scolaire.

70. Les enfants bénéficiant des cantines scolaires ne sont pas pleinement intégrés dans les dispositifs de protection sociale. D'après l'enquête menée en 2015 sur la consommation, le budget et le niveau de vie des ménages par l'Institut national de la statistique, on distingue deux catégories de ménages vulnérables: les ménages pauvres, qui se trouvent au-dessous du seuil national de pauvreté; et les ménages extrêmement pauvres, qui souffrent d'une pauvreté chronique. Environ 47 pour cent des enfants servis dans les cantines scolaires sont issus de ménages extrêmement pauvres et 25 pour cent, de ménages pauvres, mais ces enfants sont exclus du régime de protection sociale.
71. Le PAM appuie la participation des petites agricultrices aux activités du PSP et continuera de plaider en faveur de l'amélioration de l'accès des femmes à la terre et de leur émancipation économique au moyen de l'établissement de liens avec le marché de l'alimentation scolaire et d'autres marchés. Pour cibler ces bénéficiaires, le PAM investit actuellement dans des évaluations du contexte et des besoins participatives et tenant compte de la problématique femmes-hommes, menées notamment en collaboration avec des organisations publiques, privées et non gouvernementales, des entités des Nations Unies ainsi que des responsables et des membres des communautés locales.
72. Le projet pilote d'utilisation des transferts de type monétaire (pendant les deux premières années du PSP) ciblera les ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par des chocs dans les gouvernorats les plus vulnérables. Le système national de suivi de la sécurité alimentaire fournira des informations pertinentes pour le ciblage. Le recours aux transferts de type monétaire pourra être étendu aux personnes vivant avec le VIH, dont 39 pour cent souffrent d'insécurité alimentaire²⁸. Il est nécessaire de renforcer les capacités du régime de protection sociale et des filets de protection sociale mis en place à l'échelle nationale pour améliorer l'accès de ce groupe vulnérable à une nourriture saine.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (2022-2025)								
Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2022	2023	2024	2025	Total
2	2	2	Filles	7 680	3 840	0	0	11 520
			Garçons	8 640	4 320	0	0	12 960
			Femmes	2 880	1 440	0	0	4 320
			Hommes	4 800	2 400	0	0	7 200
			Total	24 000	12 000	0	0	36 000
Total (hors chevauchements)				24 000	12 000	0	0	36 000

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

73. Des transferts de type monétaire d'une valeur de 90 dinars tunisiens par ménage et par mois sont prévus à titre expérimental pendant une période de trois mois, les ménages les plus vulnérables recevant de la part du Ministère des affaires sociales un complément portant le montant total perçu à 180 dinars par ménage et par mois. La valeur des transferts est calculée à partir du coût d'un assortiment alimentaire conçu par la Division de la nutrition du PAM. Les bénéficiaires recevront le complément en cas d'exposition à un choc et après vérification de leur insécurité alimentaire au moyen du système national de suivi de la sécurité alimentaire. Des projets pilotes utilisant des transferts de type

²⁸ Les constatations issues de l'évaluation de la vulnérabilité menée en 2020 mettent en évidence les conséquences de la COVID-19 sur les personnes vivant avec le VIH.

monétaire seront menés en collaboration avec le Ministère des affaires sociales, et viseront à montrer l'inadéquation des allocations actuelles et la nécessité d'assouplir les dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs. Les transferts en espèces devraient être remplacés par des bons-valeur ou des bons-produits en fonction du contexte. Le PAM aidera le Ministère des affaires sociales à entreprendre diverses analyses des besoins essentiels en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, l'Institut national de nutrition et de technologie alimentaire et l'Institut national de la statistique, afin d'analyser les besoins de la population liés aux filets de protection sociale et aux transferts de type monétaire.

TABLEAU 2: VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ	
	Effet direct stratégique 2
	Activité 2
Type de bénéficiaires	Personnes en situation d'insécurité alimentaire touchées par des chocs
Modalité	Transferts de type monétaire
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	0,2349
Nombre de jours d'alimentation par an	90

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (<i>en tonnes</i>)	Total (<i>en dollars</i>)
Total (produits alimentaires)	–	–
Transferts de type monétaire		761 099
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	–	761 099

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

74. Le PAM possède des effectifs renforcés dans le bureau de pays, conformément aux recommandations formulées par les missions sur l'harmonisation organisationnelle menées en novembre 2019 et 2021 pour parvenir à des capacités adéquates. Outre les moyens dont il dispose pour assurer des services d'appui (ressources humaines, finances, technologies de l'information, communication et partenariat), le bureau de pays a des capacités dans les domaines suivants: alimentation scolaire, chaînes d'approvisionnement, nutrition, analyse et cartographie de la vulnérabilité, transferts de type monétaire, technologies et prévention des catastrophes et intervention en cas de crise. Pour renforcer l'appui sur le terrain et réduire les frais de voyage, un bureau auxiliaire sera ouvert dans le gouvernorat de Kairouan, où le Gouvernement a mis gracieusement des locaux à la disposition du PAM. D'autres entités des Nations Unies rejoindront le PAM dans le bureau auxiliaire.

4.4 Partenariats

75. Au fil des années, le PAM a noué un partenariat très solide avec le Ministère de l'éducation et l'Office des œuvres scolaires. Le Ministère de l'agriculture contribue au programme national de repas scolaires en facilitant la participation des femmes rurales et des petits

exploitants. Dans le cadre de ce programme, le Centre national des technologies en éducation participe également à la conception de la base de données du Ministère de l'éducation. Le Ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises et le Pôle de compétitivité de Bizerte appuient le renforcement de la responsabilité sociale des petites entreprises agroalimentaires dans l'intérêt du secteur de l'éducation. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets apporte son soutien au programme au moyen de travaux de rénovation des cantines scolaires.

76. En collaboration avec le Ministère de la femme, de la famille et des personnes âgées, le PAM s'emploie à promouvoir l'égalité femmes-hommes et la résilience par des initiatives de renforcement des capacités, des enquêtes, des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et des actions de sensibilisation. Le PAM est le partenaire de choix du Ministère pour la mise en œuvre de la deuxième phase de la stratégie nationale pour la promotion de la femme rurale (2021-2025). Le Centre des femmes arabes pour la formation et la recherche, une organisation de femmes fondée sur les droits, est un partenaire important du PAM pour la mise en œuvre d'activités en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes au titre des effets directs stratégiques 1 et 2.
77. Le PAM appuie le plan national de lutte contre le coronavirus du Ministère de l'agriculture et met en place un système de suivi de la sécurité alimentaire. Aux côtés du Ministère du commerce et de l'Institut national de la consommation, le PAM recherche les moyens d'améliorer les chaînes d'approvisionnement alimentaire par l'innovation. Il collabore également avec le Ministère de l'environnement en matière de préparation aux situations d'urgence et avec le Ministère des affaires sociales pour soutenir des dispositifs de protection sociale inclusifs et réactifs face aux chocs.
78. Le PAM a noué des partenariats solides avec plusieurs ministères, organisations non gouvernementales et organisations à but non lucratif, qui œuvrent à l'élaboration de politiques publiques et à la mise en œuvre d'activités visant à réaliser les ODD 2 et 17. Le bureau de pays mène des discussions et des activités de coopération technique avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Fonds international de développement agricole pour soutenir le programme national de repas scolaires et la riposte à la COVID-19. Le PAM a été l'organisme chef de file des Nations Unies dans le cadre du Partenariat mondial pour la préparation aux catastrophes mené de 2018 à 2020, en collaboration avec le Ministère de l'environnement et l'Office national de la protection civile. Le PAM recherche de nouveaux partenariats avec le secteur privé pour appuyer les priorités nationales.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

79. Le PAM continuera de renforcer son système de suivi et d'évaluation en améliorant la qualité des données, en veillant à ce que le système tienne compte de la problématique femmes-hommes et du handicap et en mettant au point des outils harmonisés de suivi utilisant les solutions technologiques disponibles. Le PAM mènera des enquêtes de référence et des évaluations de suivi pour mesurer les progrès accomplis au regard des indicateurs d'effet direct, des indicateurs de produit et des indicateurs transversaux. Des entités tierces assureront le suivi de la mise en œuvre des activités expérimentales de transfert de type monétaire pour le compte du PAM. Si l'accès aux zones d'intervention devait être remis en cause, un suivi à distance serait effectué au moyen d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur. La contribution du PAM au suivi régulier sera complétée par des évaluations supplémentaires de la sécurité alimentaire et de la nutrition tenant compte de la problématique femmes-hommes et des risques de conflit, avec

comme objectif d'appuyer la conception et la mise en œuvre de politiques fondées sur des données factuelles.

80. Le système de suivi et d'évaluation du PSP permettra de prendre en considération la problématique femmes-hommes et de mesurer la performance des programmes conformément au Cadre de résultats institutionnels du PAM. En 2022, le PAM codirigera l'établissement des rapports sur les résultats obtenus au titre des effets 3 et 4 énoncés dans le plan-cadre de coopération. Une large place sera accordée à la problématique femmes-hommes au cours des phases de suivi et d'analyse pour assurer l'équilibre entre les contributions des deux sexes. Le suivi visera à tenir compte, à effectuer l'analyse et à rendre compte, par âge, des retombées positives et éventuellement négatives des activités sur la vie des femmes, des hommes, des filles et des garçons, ainsi que de la contribution des activités du PAM à l'obtention de résultats dans le domaine de l'égalité femmes-hommes. Le bureau de pays mettra en place des capacités suffisantes en matière de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes, notamment en sélectionnant les partenaires coopérants et en communiquant des données ventilées par sexe et par handicap chaque fois que cela est possible²⁹. Dans le cadre de l'activité de renforcement des capacités, les partenaires coopérants assurent le suivi sur site et présentent régulièrement des rapports par l'intermédiaire du système de suivi et d'établissement de rapports actualisé en 2021 qui repose sur la plateforme interne de collecte de données mobiles mise en place par le PAM³⁰.
81. Le PAM surveillera tous les trimestres les progrès accomplis sur la voie de l'obtention des résultats exposés dans le plan d'action du programme national de repas scolaires et au regard des indicateurs connexes. Le PAM aidera à améliorer les outils dont le Gouvernement se sert pour élaborer et utiliser des indicateurs à dimension nutritionnelle dans le programme national de repas scolaires et mettra en place des dispositifs de suivi tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui permettent de mesurer les progrès faits au regard des indicateurs approuvés. La valeur de base de l'indice des capacités nationales de la Tunisie relatives aux repas scolaires a été fixée dans le cadre d'une évaluation appliquant l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER), menée par le PAM en avril 2014. La stratégie relative aux repas scolaires durables définissait les valeurs cibles à atteindre pour les cinq normes et objectifs SABER dans ce domaine. Une opération de suivi SABER sera menée en 2025, et des enseignements en seront tirés pour être intégrés dans le programme national de repas scolaires.
82. Des ressources suffisantes seront prévues pour les activités de suivi et d'évaluation dans le budget de portefeuille de pays. En 2023, le bureau de pays mènera une évaluation décentralisée de la composante relative à l'alimentation scolaire, en collaboration avec le Gouvernement, ainsi qu'une évaluation du PSP pour guider l'élaboration du prochain plan d'alimentation scolaire. Le PAM contribuera à l'évaluation du plan-cadre de coopération.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

83. Des problèmes structurels (chômage, inflation, inégalités géographiques) ont été aggravés par la pandémie de COVID-19, et pourraient entraîner des troubles sociaux et se répercuter sur les opérations du PAM. Le PAM continuera de surveiller la situation de près, de renforcer les évaluations de la vulnérabilité et de plaider en faveur de la mise en place d'un fonds d'urgence pour l'équipe spéciale d'appui logistique afin de pouvoir intervenir de

²⁹ En utilisant les questions du Groupe de Washington pour ventiler les données par handicap.

³⁰ MoDa (acquisition de données opérationnelles par voie mobile).

manière efficiente en cas de choc. Le PAM a actualisé l'évaluation des aspects logistiques et aidera le Gouvernement à surveiller la situation (marchés, frontières, chaînes d'approvisionnement, sécurité alimentaire, par exemple) pour pouvoir déterminer les besoins à un stade précoce. Le PAM participe au plan national de lutte contre le coronavirus établi par le Ministère de l'agriculture et aux programmes menés conjointement avec d'autres entités des Nations Unies au titre du fonds d'affectation spéciale pluripartenaires des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement.

84. L'instabilité de la situation politique actuelle en Tunisie pourrait avoir une incidence sur les activités prévues convenues avec les gouvernements précédents. Un changement de gouvernement pourrait entraîner un changement de priorité et, par voie de conséquence, des retards dans l'exécution des projets du PAM. Pour atténuer ce risque, le PAM adoptera une approche participative axée sur un dialogue constructif avec les parties prenantes clés. Pour alléger le fardeau que représente le risque politique, le PAM continuera de renforcer les capacités des interlocuteurs gouvernementaux et de planifier et de suivre les activités sur le terrain avec les partenaires.

Risques opérationnels

85. Au titre de l'effet direct stratégique 1, le PAM s'emploiera à renforcer les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information de sorte qu'ils tiennent compte des questions liées à la problématique femmes-hommes, au handicap et à la protection, y compris les risques relatifs aux violences sexistes. Il s'agira notamment d'adopter une approche inclusive et de s'assurer que les mécanismes de remontée de l'information sont accessibles aux personnes les plus exposées au risque d'être laissées de côté. Les travailleuses agricoles, en particulier celles vivant avec un handicap, sont exposées aux violences sexistes malgré l'entrée en vigueur, en 2017, de la loi 58 sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes³¹. Le PAM travaille en partenariat avec des organisations de femmes fondées sur les droits et le Ministère de la femme, de la famille et des personnes âgées en matière de prévention des violences sexistes et de sensibilisation des bénéficiaires directs et indirects à ce type de mauvais traitements.
86. Les organisations non gouvernementales nationales expérimentées sont peu nombreuses en Tunisie, ce qui risque de retarder la mise en œuvre et/ou de réduire l'efficacité économique des activités du PSP. Le PAM s'emploie à renforcer les capacités de ses partenaires de la société civile à l'échelle nationale. Au moyen de ses procédures et de ses critères de sélection, il fera en sorte de retenir les partenaires d'exécution les plus compétents afin de maximiser les impacts de la mise en œuvre.
87. La pandémie de COVID-19 pose un risque pour la santé, la sûreté et la sécurité du personnel, des bénéficiaires et des partenaires. Le PAM prend toutes les précautions nécessaires pour atténuer ce risque et sensibilise en amont ses bénéficiaires et ses partenaires. Pour réduire le risque, de nombreuses activités de renforcement des capacités sont menées au moyen de téléconférences et de webinaires. Des mesures internes d'atténuation en matière de sûreté et de sécurité sont exposées clairement et mises en œuvre.

³¹ Une enquête récente a montré que 59 pour cent des travailleuses agricoles étaient victimes de violences sur les exploitations: 40 pour cent déclaraient avoir fait l'objet de violences morales, 31 pour cent de violences verbales et 29 pour cent de violences physiques.

Risques fiduciaires

88. La politique du PAM en matière de lutte contre la fraude et la corruption est intégrée dans les accords juridiques passés avec les partenaires coopérants. Le faible développement du secteur privé et de la structure du marché pourrait entraîner des problèmes de non-conformité avec les règles et règlements du PAM en matière d'achat. Le PAM élargira son réservoir de fournisseurs, renforcera les processus d'appels d'offres et s'assurera que les fournisseurs potentiels connaissent ses normes en matière d'achat.

Risques financiers

89. La dégradation de la situation économique en Tunisie pourrait provoquer de fortes hausses des prix, et perturber ainsi les programmes du PAM. Le PAM surveillera la situation de près et adaptera le budget du PSP et son appui le cas échéant.

5.3 Garanties sociales et environnementales

90. Conformément aux garanties environnementales et sociales du PAM, toutes les activités menées par lui seront contrôlées de façon à prévenir, à éviter ou à atténuer les éventuelles répercussions négatives, directes ou indirectes. Des plans environnementaux et sociaux seront élaborés par projet dans le respect du contrôle institutionnel obligatoire des garanties, en écho aux engagements pris dans la politique en matière de changement climatique, la politique environnementale et la politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition élaborées par le PAM, et de manière à s'assurer que les droits humains fondamentaux et l'égalité femmes-hommes sont respectés et protégés dans toutes les activités du PAM. Les activités prévoient une utilisation et une gestion adéquates des ressources naturelles, afin de décourager les pratiques non respectueuses de l'environnement et de tenir compte des risques liés au climat, en sensibilisant au changement climatique et en intégrant des activités ciblées qui renforcent la résilience et réduisent la vulnérabilité.

6. Des ressources axées sur les résultats**6.1 Budget de portefeuille de pays**

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct stratégique	Activité	2022	2023	2024	2025	Total
1	1	1 174 113	1 305 014	1 244 371	717 702	4 441 200
2	2	2 444 506	1 805 157	1 630 129	1 071 583	6 951 374
Total		3 618 619	3 110 171	2 874 500	1 789 285	11 392 574

91. Environ 9,7 pour cent du budget (1 107 273 dollars) seront affectés à la promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes.

6.2 Perspectives de financement et stratégie de mobilisation de ressources

92. Les opérations du PAM en Tunisie ont été bien financées ces dernières années. Depuis 2014, le bureau de pays a bénéficié de fonds pluriannuels, ce qui lui a permis de planifier et de mettre en œuvre ses activités plus efficacement. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils souhaitaient contribuer au PSP. Le PAM envisagera de mener des programmes conjoints lorsque cela sera possible, et élargira la base de financement pour intégrer des institutions financières internationales. Les opérations en cours du bureau de pays menées en collaboration avec des ministères clés et des donateurs bilatéraux et multilatéraux faciliteront la mobilisation de ressources. Pour financer de nouvelles activités relatives à la pérennisation des systèmes alimentaires et à la résilience face au climat, le bureau de pays poursuit sa coopération avec la Banque mondiale et l'Observatoire du Sahara et du Sahel.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA TUNISIE (JANVIER 2022-DÉCEMBRE 2025)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables

Effet direct stratégique 1: D'ici à 2025, les groupes vulnérables sélectionnés dans les zones ciblées bénéficient de meilleures perspectives économiques et leur résilience face aux chocs et aux risques climatiques est renforcée

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Dimension nutritionnelle

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses:

Le PAM sera en position de contribuer efficacement à la réalisation de cet effet direct stratégique à condition que le Gouvernement maintienne ses priorités actuelles et que les zones demeurent accessibles. La réussite de son action dépendra également du succès des initiatives menées au titre de l'effet direct stratégique 2 concernant le renforcement des capacités dont le Gouvernement dispose pour décentraliser davantage le processus d'achat

Indicateurs d'effet direct

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

Fournir une assistance technique aux petits exploitants agricoles (Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

Les petits exploitants agricoles, les femmes rurales et les jeunes sans emploi accèdent plus facilement au marché de l'alimentation scolaire et à d'autres marchés, ce qui contribue à la pérennisation et à l'efficacité des systèmes alimentaires (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2025, les institutions nationales tunisiennes ciblées disposent de plus de capacités pour mettre en œuvre des programmes de repas scolaires et des programmes de protection sociale inclusifs et réactifs face aux chocs qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Dimension nutritionnelle

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses:

Le PAM sera en position de contribuer efficacement à la réalisation de cet effet direct stratégique à condition que le Gouvernement maintienne ses priorités actuelles et que les zones demeurent accessibles

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes nationaux portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER (nouveau)

Activités et produits

Fournir une assistance technique aux institutions nationales au moyen d'innovations, de données améliorées, de modalités de transfert expérimentales et de la coopération Sud-Sud (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les écolières et les écoliers ainsi que les groupes de populations vulnérables bénéficient des améliorations fondées sur des données factuelles apportées aux filets de protection sociale, qui contribuent à l'élaboration de politiques et de programmes nationaux plus susceptibles d'avoir un effet transformateur sur la nutrition et les relations femmes-hommes (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les écolières et les écoliers ainsi que les groupes de populations vulnérables bénéficient des améliorations fondées sur des données factuelles apportées aux filets de protection sociale, qui contribuent à l'élaboration de politiques et de programmes nationaux plus susceptibles d'avoir un effet transformateur sur la nutrition et les relations femmes-hommes (J: Réformes de fond identifiées/ préconisées)

Les personnes vulnérables ciblées bénéficient des capacités renforcées dont disposent les institutions nationales pour prévenir le changement climatique et les chocs, en atténuer les effets et y faire face (A: Ressources transférées)

Les personnes vulnérables ciblées bénéficient des capacités renforcées dont disposent les institutions nationales pour prévenir le changement climatique et les chocs, en atténuer les effets et y faire face (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

But 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM

Indicateurs transversaux

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement

Indicateurs transversaux

C.4.1*: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats occasionnels conclus pour les activités relevant du PSP pour lesquels les risques écologiques et sociaux ont été évalués

But 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

C*.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences

Indicateurs transversaux

C.1.1*: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2*: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C*.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité

Indicateurs transversaux

C.2.2*: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité (nouveau)

C.2.3*: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité (nouveau)

C.2.4*: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM (nouveau)

C.3*: L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Indicateurs transversaux**

C.3.1*: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2*: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3*: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)			
	Résultat stratégique 4 du PAM Cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5 du PAM Cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	
Domaine d'action privilégié	Renforcement de la résilience	Causes profondes	
Transferts	2 359 785	3 795 153	6 154 937
Mise en œuvre	1 098 268	1 652 603	2 750 871
Coûts d'appui directs ajustés	712 088	1 079 356	1 791 444
Total partiel	4 170 141	6 527 112	10 697 253
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	271 059	424 262	695 321
Total	4 441 200	6 951 374	11 392 574

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ODD	objectif de développement durable
PIB	produit intérieur brut
PSP	plan stratégique de pays
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation